

économique, le gouvernement n'est plus disposé à tolérer que le Parlement exerce le rôle qui lui revient de droit.

Une voix: Et l'emploi?

M. Axworthy: C'est dans les déclarations du ministre que l'on trouve les propositions les plus hautaines que l'on ait entendues depuis l'arrivée au pouvoir de ce gouvernement, quand il a dit que cet effort est entièrement dû à la volonté des conservateurs d'aider les travailleurs, ou les gens qui veulent travailler, le million et demi de personnes qui sont au chômage. Tout le monde à la Chambre veut les aider. Le problème, et c'est ce que ne comprend pas le ministre, c'est qu'il n'a pas convaincu. Son problème, c'est qu'en raison de la faiblesse de sa propre argumentation et de l'absence de démonstration de la part des membres de son propre caucus qui refusent le débat, les gens ne sont pas convaincus.

Le sondage d'hier soir en est la meilleure preuve. La majorité des Canadiens ne veulent pas qu'il y ait d'autres prises de contrôle par l'étranger. Vous n'avez pas su démontrer que ce projet de loi pouvait en quelque façon que ce soit contribuer à donner des emplois aux Canadiens. Le problème c'est que nous nageons dans l'irréalité. On demande au Parlement d'adopter un projet de loi qui repose sur de la pure fiction. Les uns après les autres, les témoins sont venus démontrer au comité que le projet de loi n'apportera rien, que son adoption ne provoquera pas d'afflux de capitaux. Quand on a demandé aux représentants des marchés financiers de New York s'il changerait grand-chose, ils ont répondu: «Mais non, bien sûr».

● (1120)

L'an dernier il est arrivé pour quatre milliards d'investissements étrangers au pays. Le ministre de l'Expansion industrielle régionale (M. Stevens) est un type qui vit dans les mythes. Il n'a aucun contact avec la réalité. Un de ses mythes préférés, c'est que tout va changer du jour au lendemain, qu'il n'y avait pas d'investissements étrangers et que maintenant il va y en avoir. Il ne lit pas les rapports de ses propres organismes, qui disent que l'an dernier il est arrivé quatre milliards d'investissements étrangers au Canada. La différence, c'est que ces investissements-là sont venus créer des emplois au Canada. Nous n'avons pas cessé de dire dans le cours de ce débat que sous le régime de licence absolue et d'absence de moyens de négociation, les investissements étrangers que le ministre veut accueillir vont enlever des emplois et des possibilités aux travailleurs canadiens. Il devrait en parler aux travailleurs de Canadian Porcelain s'ils pensent que les investissements étrangers sont une bonne affaire. Il devrait en parler à un de ses députés qui a bondi de son siège la semaine dernière pour demander: «Et Irwin-Dorsey?» C'est une usine de sa circonscription qu'un propriétaire étranger a fermée, supprimant 35 emplois dans la région. Voilà une chose qui se produit constamment.

Attribution de temps

Sans conditions négociées, sans engagement de la part des investisseurs étrangers d'assurer la sécurité d'emploi lorsqu'ils viennent au Canada, de donner des possibilités de recherche et de développement à la filiale canadienne, de lui laisser le droit d'exporter mondialement, sans garanties de ce genre les investissements étrangers appauvrissent notre économie. S'il y a eu une chose évidente qu'on n'a pas cessé de nous répéter, c'est que si nous ne réussissons pas à obtenir des garanties de ce genre, les succursales canadiennes vont se révéler beaucoup moins avantageuses au plan économique pour les Canadiens que les sociétés canadiennes. Elles importent beaucoup plus, ce qui nuit considérablement à nos possibilités de vente, à notre balance des paiements. Leur rôle à l'exportation est beaucoup plus limité et elles se livrent à beaucoup moins d'activités de recherche et de développement. Voilà l'information recueillie aux audiences que mon groupe cherche à faire comprendre au ministre. L'ennui, c'est que le ministre a l'esprit si bouché, si réfractaire, si peu sensible à l'argumentation, si méprisant du rôle du Parlement qu'il ne se donne même pas la peine d'écouter ou de réagir.

Le ministre se fiche pas mal de ce que les autres peuvent dire. On le voit constamment. Même lorsqu'il y a des divergences partisans, le rôle premier de l'étude en comité et à l'étape du rapport est de chercher à améliorer le projet de loi que le gouvernement a présenté. Le Parlement n'est pas une simple chambre d'enregistrement. Il n'est pas là pour permettre aux ministériels de battre des ailes en applaudissant. Il est là pour s'efforcer honnêtement et efficacement de rendre les projets de loi plus efficaces et plus utiles. Voilà une chose que le ministre ne comprend pas.

Personne ne conteste qu'aux dernières élections l'autre côté a reçu le mandat de réaliser un changement à l'Agence d'examen de l'investissement étranger. Ce changement, il aurait dû bénéficier de l'effet salutaire et bénéfique d'une étude parlementaire convenablement menée, mais le ministre ne croit pas à cela. Donc il a refusé tous les amendements, il a refusé toutes les négociations, il a refusé de tenir compte des observations qu'on est venu nous présenter. C'est un ministre qui se fiche du Parlement, et c'est une des raisons pour lesquelles nous protestons. Nous sommes bien obligés de présenter un certain nombre d'amendements, parce que ceux qui avaient été proposés à l'étape du comité ont été complètement écartés et qu'il n'y a eu que 14 séances du comité.

● (1125)

M. Gormley: Et vous?

M. Axworthy: Un membre de la claqué parle de nous. Je lui rappellerai que dans le cas de la Loi sur le transport du grain de l'Ouest, nous avons accepté plus de 22 amendements présentés par l'opposition. Il aurait intérêt à se documenter sur l'histoire parlementaire avant d'ergoter. Ce qui est un fait, c'est que le Parlement est là pour faire preuve de jugement et d'analyse afin de rendre le processus plus constructif.